
Présidence : Serbie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1064^e séance plénière)**

1. Date : Mercredi 19 août 2015

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 20

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Eberhard Pohl, au nouveau Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OSCE, S. E. M. Claude Wild, et au nouveau Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'OSCE, S. E. M. Sian MacLeod.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : EXPOSÉ DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA
MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE
L'OSCE EN UKRAINE

Président, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (PC.FR/28/15 OSCE+) (PC.FR/28/15/Add.1 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1103/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1113/15), Suisse (PC.DEL/1112/15 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1107/15), Canada (PC.DEL/1097/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1096/15), France (PC.DEL/1109/15), Ukraine (PC.DEL/1108/15 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Enlèvement et détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/1110/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1114/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1100/15), Canada (PC.DEL/1099/15 OSCE+), Fédération de Russie
- b) *Droits de l'homme et libertés fondamentales en Azerbaïdjan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1101/15) (PC.DEL/1111/15), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1115/15), Canada (PC.DEL/1098/15 OSCE+), Norvège, Azerbaïdjan (PC.DEL/1102/15 OSCE+) (PC.DEL/1106/15 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections fédérales prévues au Canada le 19 octobre 2015* : Canada (PC.DEL/1104/15 OSCE+)
- b) *Projet de décision sur le budget additionnel 2015 pour le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme* : États-Unis d'Amérique, Président
- c) *Élections locales ordinaires prévues en Ukraine le 25 octobre 2015* : Ukraine
- d) *Conférence de la Présidence de l'OSCE intitulée « Travailler avec la jeunesse pour la protéger contre la radicalisation » prévue à Belgrade les 3 et 4 septembre 2015* : Président
- e) *Conférence de la Présidence de l'OSCE intitulée « Enseignements tirés de la Seconde Guerre mondiale : souvenirs et politiques publiques » prévue à Belgrade le 8 septembre 2015* : Président
- f) *Conférence sur le thème « Renforcement des mécanismes de lutte contre la propagation accrue des drogues illicites parmi les jeunes » prévue à Vienne les 10 et 11 septembre 2015* : Président

4. Prochaine séance :

Mardi 25 août 2015 à 10 heures, Neuer Saal